



Agenda item: 7

General Debate

Statement by:

Haiti



**Intervention du Représentant permanent d'Haïti auprès de
l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Son Excellence
l'Ambassadeur Madsen CHERUBIN, Chef de la délégation haïtienne, au
débat général de la 16^{ème} Session de la Conférence des Nations Unies
pour le Commerce et le Développement (CNUCED)
20-23 octobre 2025, Genève.**

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames, Messieurs les Délégués,

Mesdames, Messieurs,

La délégation haïtienne félicite vivement et sincèrement le Président, le Conseiller fédéral suisse, Monsieur Guy Parmelin, pour son leadership et l'excellente manière dont il conduit les travaux de la Conférence. Nos félicitations vont également au Président de la Commission plénière, à tous les Vice-présidents ainsi qu'au Rapporteur.

Nous tenons également à remercier le Gouvernement de la Fédération Suisse d'avoir bien voulu accueillir cette Session et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour en assurer la préparation, l'organisation et la tenue dans des conditions optimales.

Nous profitons aussi de cette occasion pour féliciter solennellement la Secrétaire générale de la CNUCED, Madame Rebeca Grynsman, pour son leadership exemplaire et son engagement profond en faveur du développement dans le monde, de l'intégration équitable et profitable des pays en développement, y compris les pays les moins avancés dans l'économie mondiale. Nous lui sommes reconnaissants pour la dextérité et le professionnalisme dont elle fait montre dans l'accomplissement de sa fonction et de la mission de l'institution.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Cette seizième Session de la Conférence de la CNUCED se tient dans un contexte particulièrement difficile, marqué par l'exacerbation des tensions géopolitiques et commerciales qui mettent à mal les fondements de l'ordre international multilatéral qui régit les affaires du monde depuis plus de trois quarts de siècle. La pandémie de Coronavirus de 2020-2021 et ses conséquences ont mis à rude épreuve quasiment tous les pays et toutes les régions du monde, entraînant des millions de pertes de vies humaines, la destruction d'infrastructures sociales et économique, le net ralentissement des activités économiques, des pertes massives d'emplois, l'aggravation de la pauvreté et des inégalités à l'intérieur des pays et des régions.

La quinzième Session, qui a été organisée en octobre 2021 à la Barbade, sous forme hybride et en pleine situation de pandémie, avait bien pris la mesure de l'ampleur des dégâts causés par celle-ci. Elle avait donc reconnu l'urgence d'agir en responsabilité et d'intensifier les actions visant à permettre aux pays et région les plus affectés de remonter la pente, d'assurer leur redressement économique et social, de renforcer leur résilience et de progresser sur la voie du développement durable et de la prospérité pour tous. Tels ont été la vision et les objectifs définis dans les documents finaux de la Conférence, en l'occurrence « L'Esprit de Speightstown » et « Le Pacte de Bridgetown ».

Le Pacte de Bridgetown a constitué le cadre des actions de la CNUCED pour la période 2021-2025. Il nous engageait à prendre les dispositions idoines pour adresser les problèmes économiques, commerciaux et de développement qui se sont exacerbés par la pandémie, en alignant les objectifs de développement durable sur les nouvelles réalités post-Covid. Il revenait donc à la CNUCED de définir les priorités et objectifs stratégiques pour la période en question avec, en ligne de mire, l'impératif de créer les conditions de l'émergence d'un monde plus résilient, plus inclusif et plus durable. Ce qui implique de se donner les moyens d'impulser la relance économique, la correction des grands déséquilibres globaux et régionaux et,

en même temps, de s'attaquer aux cuisants problèmes de la pauvreté, des inégalités socioéconomiques criantes, du surendettement, des fractures numériques et technologiques auxquels font face les pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés.

Cette seizième Session nous offre l'occasion de dresser le bilan de la mise en œuvre de ces engagements auxquels nous avons souscrit il y a exactement quatre ans. Il nous incombe donc la responsabilité, au cours de nos travaux, d'apprécier sereinement les avancées que nous avons engrangées sur cette voie, les manquements ou ratés que nous avons accumulés, tout en identifiant clairement les obstacles et les défis à surmonter. L'objectif étant d'explorer les voies et moyens de colmater les brèches et de jeter définitivement les bases du progrès et du développement durable des pays et des régions les plus vulnérables. Nous espérons et souhaitons que la mise en œuvre de la déclaration de la Conférence, qui est un cadre d'actions pour les quatre prochaines années, nous permettra de réaliser des avancées dans cette direction.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le thème choisi pour la seizième Session de la Conférence est on ne peut plus pertinent, expressif et entraînant, à savoir « Façonner l'avenir : conduire la transformation économique pour un développement équitable, inclusif et durable ». Il constitue en soi un véritable engagement pour l'action pour les années, voire les décennies à venir. A la condition, bien entendu, que nous prenions dûment conscience de l'importance et de l'ampleur des défis et des enjeux du moment.

En effet, de 2021 à 2025, nous n'avons pas réalisé beaucoup de progrès en termes de croissance économique et de développement, encore moins de réduction de la pauvreté et des inégalités. Au contraire, les diverses données disponibles dans ces domaines sont, sinon alarmistes du moins

très insatisfaisantes, et les perspectives pour le court et le moyen terme sont très loin de nous inviter à l'optimisme.

En effet, la reprise économique post-Covid reste et demeure très timide dans la plupart des pays et des régions du monde, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, ce qui influe négativement sur les possibilités de progrès sur les plans humain et social. Les systèmes sanitaires peinent encore à se stabiliser ou à se redresser, les populations ont du mal à avoir accès aux services de base, à causes notamment des coupes drastiques que bon nombre de gouvernements ont dû opérer dans les finances publiques, notamment celles allouées aux secteurs sociaux. Il en est résulté la détérioration des conditions de vie ou la baisse du niveau de bien-être des populations. A cela s'ajoutent les retombées néfastes des tensions géopolitiques et commerciales sur une bonne partie, sinon sur la quasi-totalité des économies de nos pays.

A titre d'illustration, en raison d'une combinaison de causes allant des incertitudes liées aux tensions géopolitiques à la baisses tendancielle des investissements, en passant par l'augmentation des droits de douane et la volatilité des prix, la croissance mondiale devrait connaître un net ralentissement au cours de l'année 2025. L'endettement atteint un niveau record, limitant davantage les capacités des gouvernements à investir dans les secteurs sociaux, donc hypothéquant plus les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable dans la majeure partie des pays en développements, particulièrement les pays les moins avancés.

Par ailleurs, la pauvreté et les inégalités s'accroissent à un rythme effarent. On parle même de la plus forte augmentation des inégalités dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale, soulignant que les 1% des personnes les plus riches ont capté environ 63% des nouvelles richesses créées depuis 2020. Cette situation appelle à des actions urgentes, si l'on tient compte du fait que la concomitance de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques offre un terreau fertile au développement de la criminalité, à l'instar de ce qui se passe dans certains pays comme le mien, la République d'Haïti, qui, depuis environ cinq ans, croule littéralement sous le poids d'une insécurité quasi généralisée et tentaculaire.

A ce tableau sombre de la situation dans le monde en matière de développement se greffent les effets du changements climatiques, l'érosion des ressources de la coopération internationale, la montée du protectionnisme, et le creusement des fractures numériques et technologiques.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il est indéniable qu'au cours des dernières années, la CNUCED a déployé des efforts louables pour augmenter ses actions en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités au bénéfice des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement notamment, et nous nous en félicitons vivement. Cependant, force est de reconnaître que beaucoup reste encore à faire pour nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés à travers le Pacte de Bridgetown et d'autres engagements similaires. Nous nous devons donc redoubler d'efforts, de concevoir et de mettre en œuvre des actions vraiment innovantes pour pouvoir combler les lacunes et progresser effectivement vers un développement équitable, inclusif et durable, donc vers la prospérité pour tous.

Comme l'ont souligné plusieurs intervenants tout au long de la Session, il est plus que nécessaire de sauvegarder et consolider les acquis du multilatéralisme. Il est également impératif de poursuivre et renforcer nos efforts visant la réforme en profondeur de la gouvernance mondiale, notamment en matière financière et commerciale.

Je vous remercie.